

Communiqué n° 14/2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 14 mai 2025, sous la Présidence de **Son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIKH EL-GHAZOUANI, Président de la République.**

Le Conseil a examiné et approuvé les **deux projets de lois** suivants :

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement signé le 28 mars 2025 entre la République Islamique de Mauritanie et l'Association Internationale de Développement (IDA), destiné au financement du Projet du Corridor de Transport de Mauritanie Phase 1 (a) du Programme régional du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest dans le cadre d'une Approche Programmatique Multi phase.**

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'important projet de construction d'une ligne 225 kV entre Nouakchott et Néma. Le financement actuel est destiné à la sous-phase 1 de l'approche de programmation en plusieurs phases, qui comprend les parties suivantes :

- Ligne haute tension 225 kV reliant Aleg et El Ghaira et construction d'un poste à partir d'El Ghaira
- Conception, construction et équipement de la centrale solaire photovoltaïque de Kiffa, incluant le stockage d'énergie et le raccordement à la ligne de transport d'électricité développée dans le cadre du tronçon 1-1 du projet

Le montant actuel du prêt est de 118,8 millions d'euros, remboursable sur trente (30) ans, dont un différé de cinq (5) ans de grâce, avec un taux d'intérêt de 1,25% par an sur le solde du crédit décaissé et une commission de service de 0,75% par an sur le solde décaissé du crédit.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention de crédit signée le 25 mars 2025 entre la République Islamique de Mauritanie et l'Agence Française de Développement (AFD), destinée au financement du Projet Ligne Haute Tension Sud Mauritanie et Centrale Solaire de Kiffa.**

Ce financement rentre dans le cadre du vaste projet de la ligne de 225 kV entre Nouakchott et Néma. Il permettra de réaliser trois infrastructures électriques prioritaires de la ligne à haute tension : 1) Le poste Est de Nouakchott ; 2) 125 km de ligne haute tension de 225 kV entre El Ghaira et Kiffa ; 3) la centrale solaire de 50 MW à Kiffa.

Ces infrastructures contribueront à améliorer l'accès à une électricité propre, durable, fiable et abordable pour 80.000 ménages en Mauritanie. Par ailleurs, la ligne à haute tension Nouakchott-Néma s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux qui permettra de relier le réseau électrique mauritanien au système d'échange d'énergie électrique ouest africain (West African Power Pool-WAPP), et d'ouvrir ainsi des opportunités d'achat et de vente d'électricité avec les pays d'Afrique de l'Ouest.

Ce financement s'élève à 64 millions d'euros, remboursable sur 20 ans, dont 5 ans de différé, avec un taux d'intérêt de 1,51% par an, ainsi qu'une commission d'engagement de 0,5% l'an.

Le Conseil a également examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- **Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS).**
- **Projet de décret relatif aux unités de mesure légales, aux conditions d'importations d'instruments de mesure et les redevances sur les opérations de contrôles métrologiques légaux.**

Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la Loi n° 2010-030 du 05 juillet 2010 organisant la métrologie en Mauritanie. L'objectif principal est de mettre en place un cadre réglementaire claire, précis et efficace pour la conformité légale des instruments de mesure dans les transactions commerciales. Ce cadre est nécessaire pour mettre en application les orientations de la Politique Nationale de Qualité et les recommandations techniques internationales de lutte contre les fraudes.

- **Projet de décret portant renouvellement de deux permis de recherche pour les substances du groupe 2 au profit de la Société EMIRAL MINING SARL.**

Ce projet de décret vise à renouveler les permis de recherche n° 2976 et n° 2977 pour les substances du groupe 2. Les services compétents ont évalué positivement les travaux réalisés par la Société Emiral Mining Sarl, après qu'elle ait respecté ses engagements, sur les deux permis, ouvrant ainsi le droit à leur renouvellement.

La Société Emiral Mining Sarl s'engage, au cours de cette nouvelle période de trois (3) ans, à investir un montant total de 210.485.307 MRU pour la réalisation de son programme de recherche, tel que défini dans les Bulletins des travaux de Recherche (BTR).

- **Projet de décret portant modalités d'élaboration, de modification, de révision et d'adoption des plans de lotissement.**

Ce projet de décret vise à réorganiser les procédures d'élaboration, de modification, de révision et d'approbation des plans de lotissement, conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n° 2025-012, telle que modifiées. Il s'agit, d'une part, d'un décret d'application de la loi et, d'autre part, il vise à combler une lacune législative dans le domaine de l'urbanisme et de la réforme foncière.

Ce projet de décret renforcera la transparence administrative, modernisera la gouvernance foncière et optimisera l'application des procédures de traitement.

Le **Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement** a présenté une communication relative à l'évolution du portefeuille des grands marchés pour la période allant du 1er mars au 30 avril 2025.

Le portefeuille est aujourd'hui composé de 99 marchés. L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille s'élève à 49,6 Milliards MRU répartis dans 14 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays.

Au niveau global, l'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois d'avril 2025 est de 58,7% contre 53,3% au 28 février soit une progression moyenne de 5,4 points en deux mois ou 2,7 points par mois

Quant au Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott lancé le 20 janvier 2025, il est passé de 13% d'avancement au 28 février 2025 à 26,7% au 30 Avril 2025, soit une évolution de 13,7 points en deux mois, ce qui représente une cadence de 6,8 points par mois. Le programme reste donc sur une trajectoire acceptable, qu'il faudra veiller à maintenir.

Malgré cette bonne dynamique, la cadence actuelle ne permet toujours pas de rattraper les retards déjà accusés ; pour cela il faudrait monter à un rythme mensuel de 5 à 6 points au moins.

Le Ministre de la Justice, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur par intérim, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Secrétariat Général de la Présidence de la République

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la lutte contre l'Exclusion « Taazour »

Secrétariat Général

- Secrétaire Général : Moctar Ould Henda, précédemment Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local
Administration Centrale

Direction Administrative et Financière

- Directeur : Abderrazagh Bocar Jak, Administrateur Civil, précédemment Directeur Général Adjoint à la Direction Général de la Décentralisation et du Développement Local

Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

- Directeur Général Adjoint : Sidi Mohamed Haida, Titulaire d'une Licence en Civilisation et médias

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Cabinet du Ministre

Chargés de Mission :

- Dr. Mohamed Lemine Ahmed Zeidane, précédemment au même poste.
- Dr. Vadel Deida, précédemment vice-président de l'Université de Nouakchott.
- Dr. Saad Louleide.
- Dr. Aïcha El Hacén, précédemment au même poste.
- Dr. Zeineb Mohamed Hamed, précédemment au même poste.
- Dr. Sid'Ahmed Rzeizime, précédemment Inspecteur Général au Ministère.
- Dr. Mohamed Lemine El Halasse, précédemment Directeur de l'Autorité Mauritanienne d'Assurance de la Qualité de l'Enseignement Supérieur.
- El Ghadi Mohamed Aïnina, précédemment même poste.

Conseillers :

- Conseiller Technique Charge des Affaires Juridique : Dr. Sidi Mohamed Abed El Ghader, précédemment professeur à l'École Nationale D'Administration De Journalisme Et De Magistrature (ENAJEM).
- Conseiller Chargé de l'Enseignement Supérieur : Dr. Sidi Mohamed Dady, précédemment au même poste.
- Conseiller Chargé de la Communication : Dr. Idoumou Mohamed Lemine Abbass, précédemment au même poste.
- Conseiller Chargé de Coordination Pédagogique : Dr. Amadou Guey Konté, précédemment Inspecteur.
- Conseiller Chargé de la Recherche Scientifique : Dr. Issa Bouraya, précédemment Inspecteur.
- Conseiller Chargé de la Coopération : Dr. Yerbane El Housseine El Kharrachi, Titulaire d'un Doctorat en Génie Géologie, Professeur d'Université.

Inspection Interne

- **Inspecteur Général** : Dr. Mohamed Douh Benyough, précédemment chargé de mission.
- Inspecteur : Dr. Ishag Ebbatt Cheikh Ahmed, précédemment au même poste.
- Inspecteur : Dr. Abdellahi Ahmed El Hady, précédemment vice-président de l'Université de Nouakchott.
- Inspecteur : Dr. Sedvi Sekhawi, précédemment Directeur de la Direction de l'Orientation, des Bourses et de Coopération Internationale.
- Inspecteur : Dr. Hatem Mohamed El Mamy, précédemment Conseiller Technique Charge des Affaires Juridique
- Inspecteur : Dr. El Moustapha Abdellahi, précédemment Professeur Universitaire.

Administration Centrale

Direction de l'Orientation, des Bourses et de Coopération Internationale

- Directeur : Dr. Mouhamédou dit Doudou Wane, précédemment Doyen Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Direction de l'Enseignement Supérieur

- Directeur : Dr. Mohamed Lemine Hamady, précédemment **Coordonnateur de l'Assurance qualité en** Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Direction des Qualification Académiques et de la Reconnaissance des Diplômes

- Directeur : Dr. Mohamed Yahya Dah, précédemment Directeur de la Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- Directeur Adjoint : Dr. Mohamed Sidi Abdellahi, précédemment Chef du Département de Formation professionnelle à l'École Supérieure d'Education.

Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

- Directeur : Dr. Mohamed Vall Mohamed El Mamy, **précédemment Directeur de l'École Doctorale de la** Faculté des Sciences et Techniques.

Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation

- Directeur : Dr. Sidi Mohamed Maouloud, précédemment au même poste.

Direction des Ressources Humaines

- Directeur : Mohamedou Sid 'Ahmed, précédemment au même poste.

Direction des Systèmes d'Information

- Directeur : Sidi Mohamed Ahmed, Ingénieur en Informatique précédemment Chef Service, Professeur Universitaire.

Direction des Ressources Financières et du Patrimoine

- Directeur : Nourdine Dahmane, précédemment au même poste.
- Directeur Adjoint : Sally N'Diaye, précédemment au même poste.

Etablissements Publics

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

- Directeur Général : Dr. Taleb khyar Cheikhe malaaynin, précédemment au même poste.
- Directrice générale Adjointe : Dr. Oum El Mouminine Mawloud, précédemment au même poste.

Autorité Mauritanienne de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

- Directeur : Dr. Mohamed Lemine Sidi Babe, précédemment Directeur de l'Institut Supérieur Professionnel des Langues et de la Traduction interprétariat.
- Directeur Adjoint : Dr. Sidi Mohamed Abdellahi, précédemment au même poste.

Institut Supérieur Professionnel d'Enseignement Technologique de Rosso

- Directeur : Dr. Chamekh M'Bareck, précédemment Responsable de l'Equipe de la Recherche sur les Matériaux, l'Environnement et les Milieux Aquatiques.

Ecole Supérieure Polytechnique

- Directeur : Dr. Mohamed Ali Louli, précédemment au même poste.

Institut Préparatoire aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs

- Directeur : Dr. Amadou Tidjane Dia, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de l'Energie

- Directeur : Dr. Sidi Bouhamadi, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de Statistique

- Directeur : Dr. Aboubacar Hamid, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de Génie Civil

- Directeur : Dr. cheikh Mohamedou Bilal, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de Génie Mécanique

- Directeur : Dr. Ahmed Salem Mohamed, précédemment au même poste.

École Normal Supérieure (ENS)

- Directeur : Dr. Hamoud Jighdane, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

- Directeur : Dr. Sidi Mohamed Abd Dayem, précédemment au même poste.

Institut Supérieur de Numérisation

- Directeur : Dr. Cheikh Edhib, précédemment au même poste.

Nouakchott Business School (NBS)

- Directrice : Dr. Vatima Bnejjara, précédemment au même poste.

Institut Supérieur Professionnel de Langues, de Traduction et d'Interprétariat.

- Directrice : Dr. Saviye Amar, précédemment Directrice Adjoint de Institut Supérieur professionnel de Langues, de Traduction et d'Interprétariat.

Institut Supérieur de Génie Industriel

- Directeur : Dr. Yarbane Taleb, précédemment Directeur du Centre national de radioprotection et de sûreté nucléaire, Université de Nouakchott.

Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires

Cabinet du Ministre

Chargés de Missions :

- Mamadou DJANI, précédemment Directeur Général Adjoint de la Société Nationale de Distribution de Poisson
- Barry Adboul Mamadou, même fonction précédemment
- Mohamed Yeslem Mohamed El Hacem, précédemment Directeur Général Adjoint de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
- Ahmedou Cherif Hamahoullah, précédemment Directeur Général du Développement à l'AZF de Nouadhibou
- Mohamed Mohamed Abdallahi Louly, précédemment Conseiller chargé de la Communication
- Ahmed Khatry, précédemment Directeur Général du Port de Tanit

Conseillers Techniques :

- Conseillère chargée de la recherche dans le domaine des ressources maritimes et océanographiques ainsi que l'environnement, Azza Jedou, précédemment Conseillère
- Conseiller chargé des Affaires Maritimes et de l'Economie Bleue, Mohamed Lemine Naffe, nouveau poste
- Conseiller chargé de la Communication, Mohamed Mahmoud Cheikh Ahmed, précédemment inspecteur
- Secrétaire Permanent de l'Observatoire Economique et Social des Pêches à rang de Conseiller, Abderrahmane Boujoumaa,

Inspecteurs :

- Inspecteur Général : Hamdi Brahim, précédemment chargé de mission
- Inspecteur : Mohamed Idoumou, précédemment cadre au Ministère

Administration Centrale

Direction de l'Aménagement des Ressources Halieutiques

- Directeur Adjoint : Deddah Ahmed Babou, précédemment cadre à l'Observatoire

Direction de la Programmation et de la Coopération

- Directeur Adjoint : Nabgha Moustapha, précédemment Chef Service à la Direction de la Pêche Continentale

Direction de la Pêche Hauturière et Côtière

- Directeur : Dia Mamadou BOCAR, même direction
- Directeur Adjoint : El Moctar Mohamed El Moctar, précédemment Directeur Adjoint de la Pêche Continentale

Direction de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture Marine

- Directeur : Brahim Mahfoudh, précédemment Directeur de la pêche continentale
- Directeur Adjoint : Emanatoullah Sidi Mahmoud, précédemment chef de service à la direction générale de l'exploitation des ressources

Direction de la Valorisation et de la Promotion des Chaines de Valeur

- Directeur : Mohamed M'Bareck, même poste
- Directeur Adjoint : Mohamed Lemine Bilal, précédemment Conseiller de DG de l'Office National de l'Inspection Sanitaire de Pêche et de l'Aquaculture

Direction des Infrastructures Maritimes et Portuaires et de la Tutelle

- Directeur : Sadegh Baba Moumene, précédemment Directeur d'exploitation du Port Autonome de Nouadhibou
- Directeur Adjoint : Melainine Ahmedna, précédemment directeur adjoint de la direction de valorisation des produits de pêche

Direction des Affaires Administratives et Financières

Directeur Adjoint : Mohamed Lemine El Hacem, précédemment directeur adjoint de la direction de la programmation et de la coopération

Services Déconcentrés

Direction Régionale de la Pêche à Nouadhibou

Directeur : Ahmed Taleb Moussa, précédemment directeur adjoint de la direction de l'aménagement des ressources

Etablissements publics :

Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes

Directeur Général : Cheikh Ahmedou Ould Sidi

Directeur Général Adjoint : Abba Naji Oudaett Moulana, précédemment directeur de la logistique à la SNDP

Office National d'Inspection Sanitaire de la Pêche et de l'Aquaculture

Directeur Adjoint : Wane Ciré Mamadou, précédemment cadre à la même structure

Port Autonome de Nouadhibou

Directeur Général : Ahmed Sid'Ahmed DJE

Port Tanit

Directeur Général : Alienne Ould Maatalla, Ingénieur d'Etat en Architecture, précédemment Directeur Technique au Port Autonome de Nouadhibou

Société Nationale de Distribution des Poisson

Directrice Générale Adjointe : Khadijettou Elemine, précédemment Conseillère à la même structure.

Ministère de l'Elevage

Secrétariat Général

- Secrétaire Général : Sadvi Ould Sidi Mohamed, précédemment Secrétaire Général de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la lutte contre l'Exclusion « Taazour »

Ministère de l'Équipement et des Transports

Secrétariat Général

- Secrétaire Général : Mane Ould Brahim, Titulaire d'un Master 2 en CCA (comptabilité, contrôle et Audit) Master 2 en gestion des entreprises

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Secrétariat Général

- Secrétaire Général : Med Mahmoud O. Abdellahi, précédemment Secrétaire Général du Ministère de l'élevage